



831 habitants

1 413 hectares

COMMUNE DE SAINT GERMAIN ET MONS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES Imprimé en 420 exemplaires par nos soins  
Directeur de la Production Claude CARPE / Directrice de la Rédaction : Brigitte MALLERET

## LE LIEN COMMUNAL

## LE MOT de Claude CARPE

Il est des « mots de Claude CARPE » plus agréables que celui-ci. En effet, durant le week-end du 20 janvier, soit quelques jours après le moment convivial des vœux de la Municipalité, nous avons enregistré un acte de **malveillance**, certainement commis par **un ou des imbéciles**. Ce dernier a obturé les pistes du lecteur de carte CB avec de la glu afin d'empêcher les camping-caristes de rentrer sur l'aire dédiée. L'inspecteur Colombo aurait dit que cet individu est assurément un mauvais gestionnaire **hostile** aux camping-cars. Je voudrais juste rappeler que malgré la jeunesse de cette installation, les recettes annuelles correspondent à 5% des recettes des impôts fonciers de la commune. C'est son choix ! Par contre ce **geste débile** induit une dépense de 350€ de remise en état du lecteur de cartes et un manque à gagner d'une centaine d'euros pendant le démontage pour envoyer le bloc de paiement chez un spécialiste domicilié dans le centre de la France. Pour l'excellente renommée de notre aire, nous avons choisi l'entrée gratuite plutôt que d'en condamner l'accès. Bien sûr, j'ai déposé plainte pour « dégradation volontaire de bien communal avec préméditation ». La promenade devant la borne avec un tube de colle n'est sans doute pas fortuite. Faudra-t-il devenir la seule aire de camping-cars en France à disposer d'une vidéo surveillance ? Une dépense que les élus, à ce jour, n'ont pas envisagée, notre commune n'ayant jamais connu un **délit** de ce type. Cette histoire nous prouve que la **malveillance** trouve souvent de mauvais prétextes aux bonnes actions et que la glu est plutôt faite pour que les choses et les gens restent ensemble !!! Toujours par rapport à notre aire, le 26 janvier (ça continue) des petits malins ont fait un commentaire sur un site dédié aux camping caristes en nous reprochant « d'héberger gratuitement pour hivernage un camping car ». Il est de mon devoir de m'expliquer : ce camping car inhabité a été mis volontairement à l'entrée pour sensibiliser l'installation de futurs camping-cars. En effet, et pour en avoir la pratique depuis plus de 15 ans, lorsque vous arrivez sur une aire déserte vous continuez votre chemin. C'est exactement comme loin de votre domicile vous ne choisissez pas un restaurant dont le parking est désert. Alors avant de critiquer je demande à ce ou ces auteurs de réfléchir avant de s'exprimer....

Je vous donne rendez-vous en mai pour des nouvelles plus agréables.

Cordialement à vous tous,

Votre Maire

Claude Carpe se tient à la disposition des Administrés pendant les heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous .



Mardi 15 janvier, le Maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux pour la nouvelle année devant un auditoire aussi nombreux que les années précédentes.



## Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
Vœux 2019	1
Participation citoyenne Etat Civil 2018 Brûlage des déchets verts	2
Elections européennes Boucle de randonnée	2
Frelons asiatiques Moustique tigre	3
Vie Associative	3
Vie Associative (suite)	4

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Mercredi :

9h/11h45—13h30/16h45

Mardi et Jeudi :

13h30/16h45

Vendredi :

9h/11h45—13h/16h45

Tél : 05 53 23 20 53

## PARTICIPATION CITOYENNE

Le 20 décembre dernier, à la mairie, Monsieur le Maire a signé le protocole de mise en place du dispositif de partenariat avec Madame la sous Préfète, le Colonel du groupement départemental et le Commandant de gendarmerie de Bergerac.



## ELECTIONS EUROPEENNES

Dimanche 26 mai 2019

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire maintenant toute l'année en mairie du lieu du domicile (justificatifs du domicile et identité).

Pour participer à une élection, les inscriptions doivent avoir été faites 8 semaines avant le scrutin soit pour les élections européennes avant le 30 mars.

## PLUI-HD de la CAB PERMANENCES PUBLIQUES

La CAB a prescrit l'élaboration d'un PLUI-HD pour les 38 communes membres. Ce document unique remplacera fin 2019 tous les documents en vigueur actuellement sur chaque commune.

Les documents constitutifs du PLUI en projet (plan de zonage, orientation d'aménagement,...) vous seront présentés, si vous êtes intéressés, lors de la permanence publique le 5 février 2019 de 12h à 19h, salle Bella Riva à Creysse.

## *ETAT-CIVIL EN 2018*

### *NAISSANCES*

RAMEAU Hayden Eric Thierry Jordan	9 janvier
PARRAT Loucas Jean	2 mars
DOLOY Roméo	5 avril
GODARD Eden André Philippe	20 mai
BENGHAFFOUR Jamil	3 juin
BARTZ Thao	18 juin
FERREIRA Julian Dylan	11 juillet
SIAME Alya Paloma Marie	24 juillet
CHADOURNE Milan	27 juillet
MARQUES Hanna-Lou	20 décembre

### *DECES*

NEGRIER Marie-Marguerite ép. FILET	12 février
MERCIER Maryline Eliane Françoise ép. WEISS	8 avril
BARCHIESI Marie ép. MEYROU	2 mai
MEYROU Yves	2 mai
BRIANT Anne Marie Josette	8 juin
CHAFIK Nabila	1er juillet
CHAVAROCHE Jeanne Hélène ép. TILHET	5 juillet
DEVAÏ Marie-Albert Stanislas	27 juillet
RIBA-GABAS Sonia ép. GONTHIER	23 septembre
WATTRELOT Rodrigue Peter Aymeric	1er novembre
GUENON Paul Alexandre	15 novembre
CAMINADE Odette ép. DUSSUTOUR	21 décembre



A nouveau, quel spectacle !

Vous comprendrez pourquoi les containers sont appelés à disparaître et qu'un ramassage à domicile **pesé** est à l'étude.

## RANDONNEZ A SAINT GERMAIN ET MONS !

Le travail de repérages de boucles de randonnée sur Saint Germain et Mons se poursuit en collaboration avec le Bureau des activités nature et randonnée du Conseil Départemental auquel la CAB est associée.

De plusieurs petites boucles au départ, nous sommes arrivés à une boucle de 11km (raccourcis possibles) avec une jonction avec la Boucle de la chapelle de Mons.

Des liaisons avec Cours-de-Pile, Saint Aubain de Lanquais, Faux... pourront être réalisées.

Si vous êtes intéressés par des repérages sur le terrain, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.



## RECENSEMENT 2019

Le recensement sur la commune progresse bien et se terminera le 16 février.  
Les agents recenseurs vous remercient pour l'accueil que vous leur réservez.  
Vous avez déjà répondu à plus de 80% ; les réponses par internet sont nombreuses (94%) et facilitent la collecte.

## Le Sénéçon de Jacobs



Par endroits à partir de Mai/Juin des fleurs d'un jaune soutenu semblant déjà être « en bouquet » au bout de leur tige unique de 50 à 120 cm de haut : il s'agit du Sénéçon de Jacobs, une herbacée vivace, très invasive et très résistante à la sécheresse et au froid qui envahit progressivement les prés et champs de notre région.

Cette plante est extrêmement toxique pour les chevaux et les bovins. L'arrachage systématique de tous les plants tant qu'ils sont encore au stade de la floraison de façon à limiter la dissémination des graines est le seul moyen d'éviter que les chevaux et bovins soient atteints.

## BRÛLAGE DE DECHETS VEGETAUX



**ATTENTION**, le brûlage est seulement permis jusqu'au dernier jour de février entre 10h et 16h après demande d'autorisation auprès de la mairie en remplissant l'imprimé de déclaration obligatoire.



MOUSTIQUE TIGRE

Afin d'endiguer sa prolifération, évitez de laisser de l'eau stagnante dans des récipients (coupelles, potées....).

## FRELONS ASIATIQUES

Un grand nombre de nids de frelons asiatiques ont été recensés sur le nord de notre commune cette année. Une calamité pour les abeilles qui sont consommées par les frelons en quantité importante pour les protéines (ils peuvent consommer un essaim d'abeilles en quelques jours)

Comment fonctionnent ces frelons asiatiques ? Au début du printemps, les femelles fécondées qui ont passé l'hiver en terre vont former un nid (près d'un point d'eau) et pondre principalement des frelons mâles (entre 1000 à 2000 par nid) durant le printemps et l'été et faire grossir leur nid. Au début de l'hiver, tous les mâles meurent et il ne reste que les fondatrices (fécondées) qui vont passer l'hiver en terre.

Le frelon européen (commun) qui a un corps plus long et jaune n'est détruit que s'il est près d'habitations et présente un danger.

Le frelon asiatique est plus orangé et noir et plus petit, il est classé en nuisible 2e catégorie, et donc il faut faire appel à des entreprises pour la destruction des nids que l'on découvre souvent à la chute des feuilles des arbres.

Le piégeage peut être quelque chose d'efficace s'il est pratiqué par beaucoup de personnes sur un territoire et principalement au début de l'hiver (15/10 au 30/11, moment où les femelles quittent le nid) et du printemps (du **15 février au 15 avril**, moment où les femelles ressortent de terre et sont seules avant la pondaison). Facile à faire avec une bouteille en plastique (fabrication voir sur internet) ( 1/2 de bière, 1/4 de vin blanc, 1/4 de sirop de cassis, l'alcool refoulant les autres insectes). Le reste de l'année, le piégeage n'est pas conseillé à cause des autres insectes.



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)

## Vie Associative

### GERBAPP

- 8 février J.Michel Geneste**  
**Chauvet-Pont d'Arc.**  
**L'art des grottes du Paléolithique récent**
- 8 mars Brigitte et Gilles Delluc,**  
**Dominique Genty,**  
**Villars. Une grotte ornée au temps de Lascaux**
- 5 avril François Djinjian**  
**La théorie des territoires et du bestiaire de l'art paléolithique**

## GYM, DETENTE ET LOISIRS

En cette nouvelle année 2019, les adhérentes et les membres du bureau se joignent à moi pour vous présenter nos vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Venez nous voir, nous vous attendons .... le mardi de 19h à 20h.

Pour votre santé, gardez la forme, rejoignez-nous....

CH Fresneau



## Vie Associative (suite)

Bonne année à tous

Des sourires, pour chasser la tristesse,  
De l'audace, pour que les choses ne  
restent jamais en place,  
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,  
Des gourmandises, pour croquer et déguster la  
vie,  
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,  
De la générosité, pour se nourrir du plaisir de  
partager,  
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,  
Du courage, pour continuer à avancer !



Notre assemblée générale se tiendra le 5 février 2019.

Les entraînements à la Relaxation Dynamique de la Sophrologie Caycédiennaise se poursuivent les lundis à la Maison des Associations avec bienveillance et simplicité.

Nous renouvelons notre participation active à l'action de solidarité au profit d'un mal voyant organisé par le Lions Club des Bastides du Périgord. La vente de Panettones finance l'achat et l'éducation d'un chien guide d'aveugle.

☐ 06 08 72 43 79 ☐ [sophrobn@netcourrier.com](mailto:sophrobn@netcourrier.com)

Brigitte NAGTEGAELE

### CLUB DE PETANQUE DE ST GERMAIN

L'Assemblée générale du Club a eu lieu le 26 Octobre 2018.  
Le Président Christian CHEVALIER a ouvert la séance et remercié la Municipalité pour sa présence.

**Bilan SAISON 2018** Le Club de Pétanque comptait 75 licenciés + 9 membres actifs.  
Il a organisé sur ses terrains : 9 concours dont 2 mercredis après-midi.

Le 15 septembre : concours avec les sponsors terminé par une soirée PAELLA animée par la BANDAS.

2 journées organisées avec les jeunes du Foyer LA FERETTE le 9 juin à Castillonès et le 29 septembre à St Germain : journées réussies et toujours appréciées par les éducateurs, les jeunes du Foyer et les licenciés du club.

Aurélien BURGER, Tony DELAGE, Kany DUPONT Champions NATIONAL 2017 se sont inclinés en Finale du championnat national à GERZAT, Puy de Dôme le 1<sup>er</sup> juillet, sous une chaleur torride ; 16 joueurs y ont participé : félicitations à tous.

### SAISON 2019

#### Election du bureau : inchangé

Christian CHEVALIER Président, Jean-Luc OLIVIER Trésorier, Brigitte MONTAURIOL secrétaire.

Autres membres : Guy MONTAURIOL, Dany ALBAN, Monique PAILLET, Jean-Pierre et Mireille BATISSE, Stéphane GILLIER, Michel THEVENET, Claude BURGER, Christophe LAVAL, Jérôme OLIVIER, nouvel élu pour la gestion informatique.

Continuité de la mêlée des lundis après-midi : début des parties à 14h30 et fermeture à 19h.

Un repas « choucroute » dimanche 27 janvier.

#### Nombre de concours prévus sur les terrains : 10

24 février triplète ; 17 mars triplète en poules sur engagements + repas ; 10 avril triplète vétérans ; 4 mai triplète mixte ; 15 mai et 5 juin doublette vétérans ; 16 juin ; 14 juillet ; 18 août ; 8 septembre doublette.

Un Championnat Régional le 21 avril à ST PRIEST TAURION, Haute-Vienne.

Le Championnat national aura lieu à COMMERCY, Meuse les 5, 6 et 7 Juillet.

Pour tout renseignement :  
M. Christian CHEVALIER 06 86 76 48 34



L'ensemble du Judo Club de Saint Germain et Mons- Mouleydier vous souhaite à tous une excellente année 2019.

Nous vous rappelons que le club accueille les enfants dès 4 ans.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture d'une section TAISO (renforcement musculaire, cardio, coordination ...) depuis le 1er décembre 2018 et qui compte déjà de nombreux adhérents (femmes et hommes).

Venez essayer !! Deux essais gratuits. Pour tous renseignements : 06.79.53.28.32

### LE CLUB BRIDGE DETENTE

vous invite à rejoindre ses joueurs le vendredi à partir de 14H à la Maison des Associations.

Pour de plus amples renseignements,  
composez le 05 53 24 57 82 ou le 06 10 40 89 12.